



Maison des associations, 15 av. Tarayre – 12000 RODEZ Tel : 06.47.22.68.47

Veillez compléter ce bulletin et le renvoyer accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'association Relais VIH.

BULLETIN D'ADHESION 2016

- **Cotisation annuelle membre bienfaiteur : 100 €**
- **Cotisation annuelle pour les associations : 50 €**
- **Cotisation annuelle membre : 15 €**

Elle vous permet de participer à la vie de l'association et vous donne le droit de voter à son assemblée générale annuelle.

NOM :

PRENOM :

NOM DE LA STRUCTURE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL : TEL :

DATE : SIGNATURE :

Relais VIH, association de lutte contre le sida, reconnue d'intérêt général à caractère social, vous fait bénéficier, à ce titre, de réductions d'impôts :
66% de votre don à Relais VIH sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Exemple : un don de 50€ ne vous revient qu'à 17€ après déduction.
Les dons versés à Relais VIH par une entreprise ouvrent droit à une déduction de 60%, dans la limite de 0.5% de son chiffre d'affaire. Exemple : un don de 50€ ne revient à votre société qu'à 30€ après déduction fiscale.